

UNE APPROCHE DE L'ÉCOLOGIE SONORE *adaptée à l'école*

Dans un monde saturé de bruits, l'écologie sonore consiste à appréhender son environnement sonore pour mieux décoder le son et se protéger de ses excès. Pascale Goday témoigne de son expérience éducative dans une école québécoise, à travers une approche artistique destinée à former de futurs « citoyens écoutants » responsables.

PASCALE GODAY

Comme l'air, le son accompagne chaque instant de notre vie, mais trop souvent à notre insu. Il est partout, matière vivante et invisible. Indissociable de l'espace visuel, il nous enveloppe et nous informe. Dans nos *habitus vivendi* modernes, l'ouïe est malmenée. Il est en effet généralement admis que ce sens possède un statut secondaire dans la hiérarchisation occidentale des modes de préhension de la réalité (Le Breton, 2006 ; Barbanti, 2015). Les valeurs des sociétés contemporaines conduisent les individus à accepter l'inflation sonore, voire à la rechercher, mettant en péril l'appareil auditif et détériorant la qualité d'écoute. Les jeunes générations sans référence en matière de diffusion acoustique naissent dans ce marasme sensoriel où le son amplifié et dénaturé est devenu la norme. S'il est

facile d'éviter, voire de censurer une image en fermant les yeux ou en se détournant d'elle, les solutions d'évitement d'un son s'avèrent complexes, voire impossibles. Se couper de l'environnement auditif nous rend vulnérables (Chion, 2006). Face à ces constats, une prise de conscience dès le plus jeune âge par l'éducation semble

la voie du bon sens. Afin de former les acteurs d'une société plus « harmonieuse » dans laquelle l'ouïe serait réhabilitée, il est urgent de promouvoir des valeurs respectueuses des environnements sonores, à commencer par celles inhérentes aux établissements scolaires. En percevant le son dans sa diversité, nous relierons notre propre écoute à celle des autres et à celle du monde. Il est donc nécessaire d'apprendre ou de réapprendre à décoder le son, et de le comprendre pour utiliser sa richesse et se protéger de ses excès. En donnant l'opportunité aux enfants d'apprivoiser le processus de cette soumission

« Les valeurs des sociétés contemporaines conduisent les individus à accepter l'inflation sonore, voire à la rechercher, mettant en péril l'appareil auditif et détériorant la qualité d'écoute. »

consentie par ignorance, nous contribuons à former les acteurs d'une nouvelle société fondée sur l'écoute et le partage dans le respect des différences de chacun. Une « approche de l'écologie sonore adaptée à l'école » est une expérience que je mène au sein de l'école primaire du Collège international Marie-de-France à Montréal (CiMF)¹

depuis la rentrée scolaire 2017. Soit 800 élèves, à partir de la moyenne section de maternelle jusqu'au CM2. À travers des actions artistiques, citoyennes, sanitaires, nous les sensibilisons à leur environnement sonore. Enseignée et pratiquée à l'école à chaque étape de l'apprentissage avec des outils créatifs, l'écologie sonore,

expression empruntée à Raymond Murray Schafer (1977), aborde les relations qu'entretiennent les enfants avec leur environnement sonore quotidien. Ainsi, ils développent leur faculté à mieux vivre ensemble, et découvrent les sons qui les entourent comme un nouveau continent à explorer. Ce processus d'apprentissage du « son dans tous ses états » leur permet, à travers la conscientisation et l'analyse, d'apprécier la richesse et la diversité des sons, mais aussi de comprendre l'origine de la pollution sonore dont ils sont les victimes.

Lorsque j'ai pris mes fonctions de professeure de musique au CiMF, j'ai immédiatement été frappée par l'environnement sonore « saturé » de la ville, et en particulier celui de l'établissement scolaire dans lequel j'enseignais. Dans cette situation, il était urgent de proposer aux élèves une sensibilisation à « l'entendre » et à « l'écouter ». Grâce à une directrice d'école² qui croit en l'innovation pédagogique et en la pertinence du propos, j'ai pu mettre en place ce projet, dans le but de les sensibiliser au monde sonore qui les entoure, d'améliorer leur capacité d'écoute et de développer leur sens critique, dans la perspective de former de futurs « citoyens écoutants » responsables. Ce projet est en lien direct avec les objectifs énoncés par Lucie Sauvé dans la perspective éducative de l'éducation relative à l'environnement (ERE), qui vont de la prise de conscience de l'environnement jusqu'à l'adoption d'un mode de vie et l'exercice d'une action

individuelle et collective favorables au réseau de relations personne-société-environnement (ici, sonore).

Mise en place à travers les différents parcours éducatifs qu'offrent les programmes de l'Éducation nationale française³, cette expérimentation s'inscrit dans les domaines généraux de formation que sont la santé et le bien-être, l'environnement, le vivre-ensemble et la citoyenneté. Mettant l'approche sonore au cœur de la transmission, elle permet de décloisonner les disciplines, de penser la musique à la croisée de tous les enseignements et de valoriser les compétences transversales (résoudre des problèmes, exercer un jugement critique, mettre en œuvre une pensée créatrice, coopérer, communiquer de façon appropriée). La musique, en tant qu'organisation des sons dans l'espace (Varèse, 1940), est un socle de base se déployant dans toutes les autres disciplines scolaires. Elle représente un vecteur au service d'une « éducation artistique citoyenne » à forte teneur sonore privilégiant la découverte et l'aspect préventif nécessaires à la problématique d'une hygiène sonore.

La démarche est abordée par la conscientisation, c'est-à-dire la différence entre l'entendre, qui est un phénomène biologique inévitable, et l'écouter, qui relève d'une décision. L'écoute est un travail conscient de filtrage d'informations. Ce processus, nécessaire à ce que j'appelle la « clairvoyance sonore », s'apprend par une autre façon d'enseigner la musique qui, sans oublier les pratiques vocales, s'appuie

sur la découverte du monde sonore en commençant par celui de l'environnement quotidien. Identifier les sons, analyser leurs paramètres pour les comprendre, les apprécier, savoir aussi s'en protéger (limitation des volumes sonores, mesures préventives contre les attitudes dangereuses pour l'appareil auditif...), c'est contribuer par un comportement approprié à une réduction importante de la pollution sonore. Sur le plan culturel, toutes les créations sonores réalisées par les élèves sont considérées comme des œuvres d'art ayant un fort impact sur la communauté éducative auprès de laquelle elles sont présentées. L'œuvre d'art à dominante sonore réalisée par les enfants est ainsi considérée comme un vecteur de transformation sociale. Ces réalisations estompent le décalage qui existe entre l'enseignement actuel de la musique en milieu scolaire et les pratiques contemporaines des artistes sonores, elles créent les passerelles nécessaires à l'enrichissement des élèves.

Les actions se sont déployées progressivement. Au départ, il a fallu convaincre de la nécessité d'un tel projet. En ce sens, j'ai proposé plusieurs angles d'attaque (par les programmes officiels) afin que chaque enseignant.e puisse avancer à son rythme. J'ai amorcé seule le projet, commençant mon approche auprès des élèves. Peu à peu, malgré une forte résistance de certain.e.s professeur.e.s, le projet a trouvé écho auprès de quelques enseignant.e.s qui se sont rapidement

intégré.e.s. Aujourd'hui, 70 % des collègues enseignant.e.s adhèrent au projet. Des formations à la prise de conscience de la gestion du son sont proposées à leur intention et encouragées.

Nous avons mis en place plusieurs pratiques sensibles dont voici quelques exemples :

Promenades sonores dans l'établissement. Après avoir conscientisé les élèves au phénomène de l'entendre et de l'écouter par des exercices en classe, nous partons effectuer une promenade sonore à oreilles nues afin de redécouvrir les lieux habituels (commentaires, relevés phoniques, particularités des timbres, différences des niveaux, repérage des sons les plus ténus, explication du filtrage qu'opère le cerveau sur la perception auditive...).

« **Aveugle, qu'entends-tu ?** » – **dictée de sons les yeux bandés.** Cette activité, qui propose de reconnaître et de décrire les sons que l'on peut rencontrer dans une classe, aboutit à la constitution d'une taxinomie phonique élaborée permettant la création de partitions graphiques bruitistes. Privé.e.s momentanément de la vue, les élèves accèdent à une qualité de concentration et de perception exacerbée. « **Permis sonore** » à **points.** Cet outil permet de réguler le volume sonore dans les parties communes de l'établissement, endroits où il y a une forte concentration d'élèves. Il fonctionne comme un permis de conduire. Chaque élève dispose d'un permis et de 10 points par trimestre, qu'il/elle doit conserver en respectant trois



DR
Dictée de sons
bruitistes les yeux
bandés - classe de
CE2, école primaire
du CIMF.

règles de vivre-ensemble liées au son. Basé sur la remédiation et l'encouragement, ce permis permet une posture respectueuse des environnements sonores.

Langue des signes. Afin de respecter une des règles du « permis sonore » qui est de faire le silence dans les couloirs et cages d'escaliers, j'ai introduit la langue des signes de manière à pouvoir continuer à communiquer.

Après cette première approche nécessaire, les enfants réinvestissent leurs expériences dans la réalisation de créations artistiques interdisciplinaires à forte orientation sonore. Ils sont ainsi protecteurs et acteurs de leur propre devenir par le biais de la conscientisation menant à la prévention des troubles auditifs. L'acte créatif leur permet de partager la richesse et la diversité du champ sonore. Ils développent les habiletés que sont

l'inventivité, l'écoute et la notion d'appréciation. Ces activités protéiformes, adaptées à chaque niveau d'âge, aboutissent à des réalisations artistiques valorisant l'écoute.

Voici quelques exemples de pratiques créatives réalisées :

Poésie réflexive et poésie sonore au service du projet : écriture de poèmes numériques à partir de la question « Comment vivez-vous les sons dans votre classe ? », et de poésies lettristes dans le cadre du Printemps des poètes.

Conception d'affiches pour inciter les élèves et le personnel à respecter le volume sonore des espaces communs ; **réalisation de vidéos publicitaires** ciblées sur les postures (comment notre corps réagit-il à un son agréable ou désagréable ?). Ces actions ont eu un impact satisfaisant en matière de résultat et de conscientisation.

« Pour les élèves, la réalisation de projets artistiques n'a de valeur et de sens que si elle est reliée à la sensibilisation que nous opérons pour "apprécier" le son. »

Création et interprétation de partitions graphiques bruitistes, en utilisant les relevés sonores effectués dans les promenades et les captations les yeux bandés.

« Musiographie » : à partir de la représentation concrète d'un territoire (le plan du rez-de-chaussée de l'école), les enfants imaginent un territoire sonore (la partition graphique) en confrontant le « qu'est-ce que j'entends ? » au « dans quel espace je suis ? ».

Archéologie sonore : les élèves découvrent avec la complicité de leurs parents le son d'objets qui sont pour eux désuets (un moulin à café manuel, par exemple). En classe, nous en faisons une description musicale en situant l'objet producteur de sons dans son contexte historique et social, avant d'en étudier les paramètres spécifiquement sonores (timbre, hauteur, rythme, intensité). Les enfants sont ensuite invités à créer une miniature sonore et visuelle à partir de l'objet de leur choix.

Bruit et musique : les nouveaux instruments acoustiques au service de la pédagogie – découverte des instruments Baschet⁴, création d'un orchestre de papiers.

Musique à l'image : œuvres filmiques de type conte thématique mettant en relation le son, le texte et l'image, dont les enfants imaginent le scénario et les dialogues, réalisent les illustrations, étant acteurs de leur propre rôle.

Devinettes sonores : les élèves d'une

classe enregistrent le son des objets qui les entourent pour les faire découvrir à une autre classe sous forme de devinettes sonores.

Créations radiophoniques :

travail sur l'oralité et l'auralité⁵. Utilisation d'une webradio pour donner à entendre des créations telles que la stridulation du grillon (projet mené avec le professeur de sciences de la vie et de la Terre) ou le sens caché des mots (avec le professeur de français).

Dans cette démarche préventive, la recherche d'une posture respectueuse des environnements sonores et la créativité sont menées de concert. Pour les élèves, la réalisation de projets artistiques n'a de valeur et de sens que si elle est reliée à la sensibilisation que nous opérons pour « apprécier » le son. En apprenant à écouter et à mieux entendre, l'enfant découvre, comprend le monde sonore qui l'entoure et collabore à l'amélioration du climat scolaire, dans un vivre-ensemble profondément participatif.

Les élèves sont partie prenante de la démarche créative et écologique, ils sont les acteurs principaux de cette belle aventure ; ils en sont aussi les ambassadeurs auprès des autres enfants et des adultes, en commençant par leurs parents. Le projet en cours se veut pérenne et évolutif d'une année sur l'autre afin d'éveiller les consciences, de contribuer à une nouvelle posture citoyenne, pour influencer posi-

tivement le comportement de chacun.e dans son rapport au son. Le résultat sur la diminution notoire du volume sonore généré par le comportement responsable des enseigné.e.s a été réel ; la mise en place du « permis sonore » à points aura été un dispositif déterminant pour atteindre cet objectif. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire, car il nous faut convaincre la totalité du personnel enseignant et encadrant scolaire et parascolaire de jouer le jeu. Le challenge est d'importance, mais nous sommes sur la bonne voie.

Encouragée par le résultat probant de cette action, la direction a décidé d'étendre le projet au secondaire pour cette rentrée scolaire 2019. C'est une démarche qui s'inscrit sur le long terme. Nous envisageons de développer les actions entreprises et les outils pédagogiques correspondants sur plusieurs années, désirant que cette approche devienne une réelle préoccupation dans le milieu scolaire.

En élargissant le champ de la discipline musicale, qui dès lors ne correspond plus à l'esthétique dominante d'une culture de consommation ou de hiérarchisation sociale, l'enseignement que je propose permet de comprendre l'ensemble du phénomène acoustique en matière de socialisation vu à travers le prisme de l'« oreille musicienne », qui devient l'instrument privilégié pour identifier et analyser les phénomènes sonores complexes. La créativité est au cœur du processus d'apprentissage. Ainsi, d'une manière ludique, les enfants peuvent comprendre et expé-

riencer les rouages riches et complexes de ce nouveau continent que représente le son et qu'ils devront apprendre à explorer. Les activités de création artistique accompagnant le processus d'apprentissage sont un facteur de changement social qui a une incidence directe sur les habitudes d'écoute des enfants à l'école et dans leur environnement familial. Nous souhaitons concevoir de façon globale l'approche du sonore comme dimension fondamentale de l'éducation.

L'actualité témoigne d'une prise de conscience accrue de l'environnement sonore. Pour exemple, la mairesse de Montréal, Valérie Plante, a récemment proposé d'« adopter une politique du bruit efficace » (Projet Montréal, 2017) ; la ministre française des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, dans sa Stratégie nationale de santé 2018-2022 (2018), prévoit de renforcer la prévention et le repérage précoce des troubles auditifs pour les 15-16 ans ; l'Institut national de santé publique du Québec recommande entre autres, dans son *Avis sur une politique québécoise de lutte au bruit environnemental* (2015), « que la thématique du bruit et de ses effets sur la santé et la qualité de vie soit intégrée dans la formation scolaire des jeunes » ; l'Unesco, dans sa résolution 39 C/49 (2017), recommande de « promouvoir les bonnes pratiques liées au son dans tous les domaines de la vie, et ce dès la petite enfance ». Autant d'initiatives émergentes qui témoignent d'une

préoccupation grandissante des politiques à l'égard de l'environnement sonore, confirmée par les inquiétudes majeures formulées par l'Organisation mondiale de la santé (2017), pour ne citer qu'elle.

Depuis les années 2000, des organismes comme Agi-son⁶ ou la Semaine du son⁷ font de la prévention autour des troubles auditifs et proposent des outils pour l'éducation. En 2016, le Centre d'information et de documentation sur le bruit de l'agglomération parisienne a fait paraître une brochure recensant l'ensemble des outils existant sur les risques auditifs⁸. Des alertes sont données, des enquêtes sont effectuées et des outils sont proposés. Toutefois, aucune prescription officielle ne relie ces éléments et ne balise pour le milieu scolaire une démarche éducative qui favoriserait une meilleure prise de conscience de l'environnement sonore tout au long de la scolarité de l'élève. L'éducation musicale pourrait pourtant être pleinement concernée par les sons du monde, pour porter en son sein de façon prégnante les principes de l'écologie sonore et la connaissance des phénomènes acoustiques nécessaires au développement des élèves de tout âge ; pour qu'elle puisse aussi être garante d'une richesse supplémentaire permettant une amélioration notoire du vivre-ensemble. Au cœur de la création interdisciplinaire, l'enseignement musical à l'école appréhende à travers « le son dans tous ses états » la maîtrise d'un monde à entendre et à écouter dont les élèves ignorent

l'impact. Parce que « savoir écouter, c'est apprendre à aimer » (Nietzsche).

Notes

1. Établissement français membre du réseau mondial de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), le CiMF applique les programmes du ministère français de l'Éducation nationale.
2. M^{me} Valérie Restrepo.
3. Quatre parcours éducatifs – « Avenir », « Santé », « Éducation artistique et culturelle », « Citoyen » – permettent de suivre le travail de l'élève dans ces différents domaines tout au long de sa scolarité.
4. François et Bernard Baschet ont inventé dans les années 1950 des structures sonores originales. Conçues sur le principe du Meccano, elles sont constituées d'éléments interchangeables tels que barres et plaques de métal, cordes de piano, ressorts, cônes en plastique, etc. Chaque combinaison de ces différents éléments produit un son particulier.
5. Du latin *auris*, « oreille » : qui est transmis par l'écoute.
6. Association française créée en 2000 ; elle défend la création et la qualité sonores dans l'écoute et la pratique des musiques amplifiées : <https://agi-son.org/>
7. Association française créée en 1998 ; elle a pour but de développer les connaissances sur notre environnement sonore par une approche transversale du son : <http://www.lasemaineduson.org>
8. <http://www.bruit.fr/le-cidb/qui-sommes-nous/>

POUR ALLER PLUS LOIN

- Roberto Barbanti, « Vers une esthétique écosophique. Le son comme modèle d'un nouveau rapport au monde », *Analyse musicale*, n° 76, 2015.
- Michel Chion, *Le Son*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Frédéric Dallaire, « Son organisé, partition sonore, ordre musical : la pensée et la pratique cinématographiques d'Edgard Varèse et de Michel Fano », *Intersections*, 33(1), 2012, p. 65-81.
- David Le Breton, *La Saveur du monde. Une anthropologie des sens*, Paris, Métailié, 2006.
- Raymond Murray Schafer, *Le Paysage sonore. Le monde comme musique* [1977], Paris, Wildproject, 2010.